

## **Mobilisation #QuiPrendSoinDeNous du 28 septembre 2022**

### **Discours de Marie Öngün-Rombaldi, déléguée générale de la Fédération Addiction.**

Nous sommes le premier réseau des intervenants dans le champ des addictions.

Nous travaillons sur la prévention, le soin et la réduction des risques pour les personnes en situation d'addiction, avec ou sans substance.

Dans notre secteur, environ 30 % des salariés ne sont pas concernés par les revalorisations salariales.

Il s'agit tout d'abord des secrétaires, des agents d'accueil, des personnels techniques, des personnels administratifs, des directeurs.

Tous travaillent pourtant en équipe et tous sont aux côtés des usagers.

Deux exemples :

- Un secrétaire d'accueil est en première ligne dans un centre de soin : il reçoit les usagers, les accueille, les oriente. Il est en première ligne en cas de problème et c'est lui qui doit gérer. Il est exclu de la revalorisation salariale.
- Une directrice est en permanence en lien avec les usagers. Elle n'est pas isolée dans son bureau à négocier des budgets, même si la recherche de financement est de plus en plus un enjeu dans un secteur qui a d'énormes besoins. Elle est auprès de son équipe pour intervenir, notamment en cas de situation complexe ou d'acte de violence. Elle est exclue de la revalorisation salariale.

C'est donc mal connaître le secteur que de penser que seuls certains font de l'intervention sociale. L'intervention sociale se pense, se construit, se vit au quotidien en équipe et chacun joue un rôle fondamental auprès des personnes que l'on accueille.

Dans les personnels exclus, nous avons également ceux qui travaillent dans les services de prévention.

- Concrètement, un psychologue d'un centre de soin bénéficie de la revalorisation salariale alors que son collègue du service de prévention, dans le bureau d'à côté n'en bénéficie pas.

Cela questionne sur la manière dont la prévention et ceux qui travaillent dans ce secteur sont considérés.

Alors que le ministre de la santé est également ministre de la prévention, il est temps de sortir des grandes déclarations d'intention et de mettre en place une politique de prévention ambitieuse, avec des moyens pérennes. La revalorisation des professionnels de la prévention devra en faire partie.

Je termine en saluant nos adhérents qui sont mobilisés dans toute la France aujourd'hui, aux côtés des collègues des autres secteurs représentés aujourd'hui et je remercie l'ensemble des fédérations pour l'organisation de cette mobilisation collective, en espérant être enfin entendus.